

**Demande d'examen des cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

BUREAU DU COURRIER
Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Projet de création d'une plateforme logistique dans le Parc d'Activités Calvados Honfleur sur le territoire de la commune de Honfleur (14 600).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMPAGNIE LAITIERE EUROPEENNE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BRZUSCZAK Robert

RCS / SIRET

178087642100014

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
1- Installation classée pour la protection.	Etablissement industriel à usage d'entreposage de produits alimentaires sous température dirigée pouvant également accueillir dans une cellule des marchandises combustibles classiques. L'établissement sera classé sous le régime de l'enregistrement pour la rubrique 1510. Il sera également déclaré au titre des rubriques 1511, 2921, 2925 et 4735.
36 - Travaux ou constructions soumis à permis de construire sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	Projet présentant une surface plancher totale supérieure à 10 000 m ² mais inférieure à 40 000 m ² (surface plancher totale = 13 555 m ²).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment industriel à usage d'entreposage sous température dirigée sur un terrain de 39 644 m² sur le Parc d'Activités Calvados Honfleur sur le territoire de la commune de Honfleur.

Le bâtiment sera divisé en deux cellules de stockage de 5 940 m² chacune. La surface plancher totale de l'établissement sera égale à 13 555 m².

Les 39 644 m² de terrain seront divisés comme suit :

Emprise au sol du bâtiment = 14 479 m²

Surfaces voiries = 13 320 m²

Surface espaces verts et stabilisé = 11 845 m²

Cet établissement est destiné à l'entreposage sous température dirigée (+2 / +4°C) de marchandises alimentaires fraîches. Cette activité est classable sous la rubrique 1511 (stockage de marchandises combustibles sous température dirigée). En cas de besoin, la cellule 1 de l'établissement pourra être utilisée pour le stockage de marchandises combustibles courantes. Dans ce cas de figure, les installations de production de froid de la cellule 1 seraient coupées. Cette activité est classable sous la rubrique 1510 (stockage de marchandises combustibles) de la nomenclature des ICPE.

Seront également entreposés sur le site des emballages courants (cartons, palettes, caisses plastiques, etc...) classables sous les rubriques 1530, 1532 et 2663-2 de la nomenclature des ICPE.

La production de froid sera basée sur un système mixte CO₂ / ammoniac.

4.2 Objectif du projet

Cet entrepôt est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique, s'appliquant à des marchandises alimentaires devant être stockées sous température dirigée (+2/+4°C). La cellule 1 de l'établissement pourra également, suivant le besoin, être utilisée pour le stockage de marchandises combustibles courantes ne nécessitant pas un stockage sous température dirigée.

Les produits frais qui seront entreposés dans cet établissement seront des produits de crèmerie et de l'Ultra frais (CRUF) : beurres, margarines, fromages, lait frais, œuf, yaourt, crèmes dessert...

D'une manière générale les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage des produits dans les deux cellules sous température dirigée,
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par containers réfrigérés vers la plate-forme portuaire du Havre.

Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs.

Les deux cellules de l'entrepôt seront aménagées en zone de stockage et zone de préparation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour la plate-forme logistique des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Ces déblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle. Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui sera réalisée avant le démarrage du chantier.

Le chantier durera environ 9 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction du bâtiment
- aménagement des parkings, voiries et réseaux
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cet entrepôt est destiné à accueillir une activité logistique dédiée à des produits alimentaires frais sous température dirigée.

Les produits frais qui seront entreposés dans cet établissement seront des produits de crèmerie et de l'Ultra frais (CRUF) : beurres, margarines, fromages, lait frais, œuf, yaourt, crèmes dessert...

Son exploitant restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté d'enregistrement et des arrêtés types associés aux rubriques pour lesquelles le site est déclaré.

Comme indiqué plus avant, le site sera enregistré au titre de la rubrique 1510. Il sera également déclaré au titre des rubriques 1511, 2921, 2925 et 4735.

D'une manière générale les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage des produits dans les deux cellules sous température dirigée,
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par containers réfrigérés vers la plate-forme portuaire du Havre.

Le bâtiment est dimensionné sur la base de 7 personnes travaillant dans les bureaux et 25 personnes travaillant dans l'entrepôt.

L'entrepôt est appelé à fonctionner du lundi au samedi, 52 semaines par an, de 6 heures à 22 heures.

Un fonctionnement nocturne pourra être mis en place de manière exceptionnelle durant les périodes de forte activité.

L'activité de l'établissement nécessitera le travail de plusieurs équipes chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition. Le personnel sera composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire et d'une demande d'enregistrement au titre de la législation ICPE.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure d'enregistrement et procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Les dimensions du bâtiment (compris les bureaux, locaux techniques, local emballage, etc...) seront : Longueur = 145 mètres largeur = 111 mètres. Superficie du terrain = 39 644 m ² Surface plancher totale = 13 555 m ² Hauteur sous poutre minimale = 11,80 mètres	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parcelle S7
Parc d'activités Calvados Honfleur
14 600 HONFLEUR

Coordonnées géographiques¹

Long. 49 ° 25 ' 11 " N Lat. 0 ° 15 ' 38 " E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain d'assiette du projet se situe sur la rive gauche de la Seine, dans la plaine alluviale. Il correspond à une ancienne zone de divagation de la Seine avant son endiguement. Le terrain est actuellement non aménagé. Il est caractéristique de la plaine alluviale de Honfleur et présente une configuration générale plane.

A noter qu'autour du terrain, les voiries de desserte internes du Parc d'activités Calvados Honfleur ont été réalisées.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de la communauté de communes du Pays de Honfleur
Dispositions applicables au secteur UEg.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas compris dans une ZNIEFF. Néanmoins, 5 ZNIEFF ont été recensées autour du site d'implantation du projet : La ZNIEFF de type 1 n°250013249 « Les Alluvions » située à environ 100 mètres à l'Est et au Sud du site d'implantation du projet, la ZNIEFF de type 1 n°250020106 « Bassin des chasses » localisée à 800 mètres à l'Ouest du site, la ZNIEFF de type 1 n°230014809 « Les marais du Hode » située à 900 mètres au Nord du site, la ZNIEFF de type 2 n°230000855 « L'estuaire de la Seine » présente à 900 mètres du site et la ZNIEFF de type 2 n°250008459 « Grèves et marais de Pennedepie » située à 2,4 km à l'Ouest de la zone d'étude
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette est implanté à Honfleur, commune littorale suivant la loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation du présent projet est situé à 5 km à l'Ouest du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est compris dans un site inscrit dit « La côte de Grâce » d'une superficie de 7 820 ha dont l'arrêté est daté du 24 Novembre 1972 (Code 14100). La côte de Grâce est un site pittoresque qui offre un panorama complet sur la côte normande. Ce site inscrit se caractérise par un ancien sanctuaire de la région : la Chapelle Notre Dame de Grâce. Fondée par Richard II, duc de Normandie au 11ème siècle, la chapelle est un lieu de recueillement pour de nombreux pèlerins. Le Mont joli est également compris dans l'espace inscrit.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Honfleur n'est soumise à aucun plan de prévention des risques naturels ni aucun plan de prévention des risques technologiques.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage AEP le plus proche du site est le captage de la vallée d'Ingres situé à 2 kilomètres au Sud du site.
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est compris dans un site inscrit dit « La côte de Grâce » d'une superficie de 7 820 ha dont l'arrêté est daté du 24 Novembre 1972 (Code 14100). La côte de Grâce est un site pittoresque qui offre un panorama complet sur la côte normande. Ce site inscrit se caractérise par un ancien sanctuaire de la région : la Chapelle Notre Dame de Grâce. Fondée par Richard II, duc de Normandie au 11ème siècle, la chapelle est un lieu de recueillement pour de nombreux pèlerins. Le Mont joli est également compris dans l'espace inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans un site NATURA 2000. Néanmoins deux sites NATURA 2000 sont situés à proximité : la SIC FR2300121 « Estuaire de la Seine » située à 600 mètres à l'Est et à 900 mètres au Nord du site et la ZPS FR2310044 « Estuaire et marais de la basse Seine » située à 700 mètres au Sud-est et à 2 000 mètres au Nord du site
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 11 kilomètres au Sud-est du centre du Havre (classé au patrimoine mondial de l'UNESCO)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau utilisée sur le site (eau potable et eaux incendie) sera issue du réseau public. Aucun prélèvement au milieu naturel ne sera mis en place.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolition dans le cadre du chantier ni évacuation de terres (équilibre déblais-remblais).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiment, voiries, parkings, réseaux, etc...). Il n'est pas prévu d'apports de terres (équilibre déblais-remblais). Le projet n'utilisera pas de ressources du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les inventaires floristiques réalisés pour l'étude d'impact du Parc d'activités en 2004 n'ont pas mis en évidence la présence de plantes remarquables sur l'emprise du présent projet. Les inventaires faunistiques réalisés dans le cadre de l'étude d'impact du parc d'activités n'ont pas montré d'enjeux majeurs sur ce terrain. Concernant les continuités écologiques, le terrain d'assiette du projet est situé entre deux réservoirs de biodiversité : le bassin des chasses à l'Ouest et la zone naturelle à l'Est du Pont de Normandie. La liaison écologique entre ces deux réservoirs de biodiversité était empêchée par les voiries existantes (avenues Normand et Duchesne à l'Ouest, etc...). Dans le cadre de l'aménagement du parc d'activités Calvados Honfleur un corridor vert assurant une liaison écologique entre ces deux réservoirs de biodiversité a été réalisé.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Bien que le site soit théoriquement protégé par les digues existantes en bordure de la Seine, une partie du site peut être considérée comme inondable par la Seine, en cas de rupture de digue ou de dysfonctionnement des clapets anti-retour positionnés au débouché du canal nord / sud.</p> <p>La cote des plus hautes eaux retenue est 9,14 m CMH soit 4,76 m NGF. Elle correspond à une crue historique plus rare que la centennale. Il existe également un risque d'inondation par remontée de nappe. Au droit du projet, nappe libre est située à environ - 4 mètres.</p> <p>Les fluctuations de la nappe étant liées au niveau dans le réseau hydrographique, il peut être considéré qu'en cas d'inondation par remontée de nappe, la cote de la nappe est confondue avec celle du réseau hydrographique (soit 4,76 m NGF). La plateforme sera calée à une altimétrie égale à 6,50 m NGF, soit au-dessus du niveau des plus hautes eaux connues.</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic des poids lourds et des véhicules légers sera source de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse.</p> <p>Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et parkings : il s'agira uniquement d'éclairages dirigés vers le sol.</p>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seules émissions diffuses seront liées aux circulations des véhicules : rejet des échappements des poids lourds et des véhicules légers transitant sur le site.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet des eaux usées du site vers la station d'épuration de Honfleur</p> <p>Rejet des eaux pluviales vers le réseau de fossés du parc d'activités Calvados Honfleur qui assurent une fonction de tamponnement avec rejet au milieu naturel.</p> <p>Traitement des eaux pluviales de voiries avant rejet au réseau de collecte du parc d'activités.</p> <p>En cas d'incendie, rétention des eaux d'extinction sur le site.</p>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets non dangereux liés à l'activité logistique de l'établissement : papier, carton, bois, plastiques, etc...
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Compe sur Vire

le,

10/05/2016

Signature

